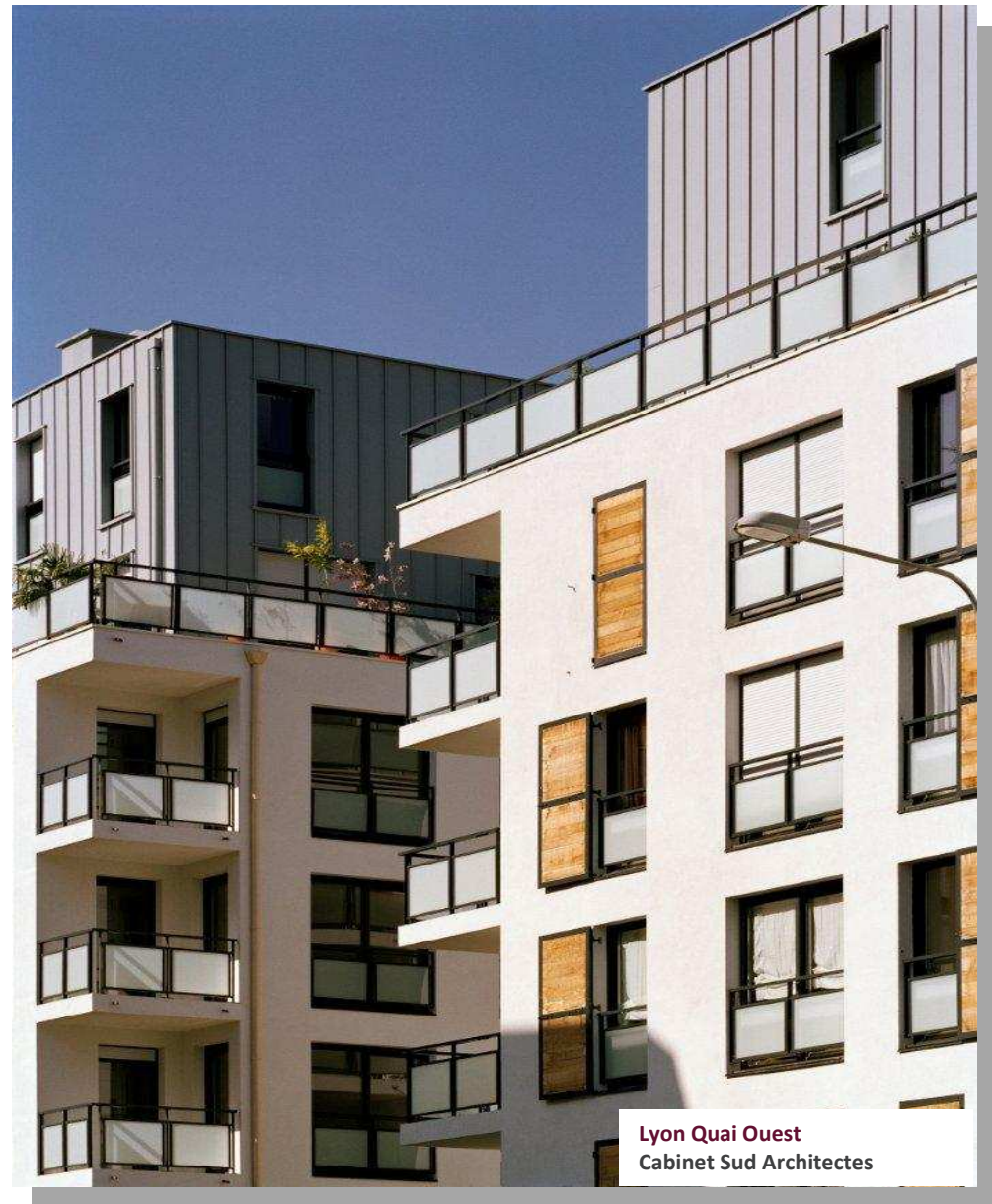


Assemblée Générale Mixte des Actionnaires

Vendredi 24 mai 2013

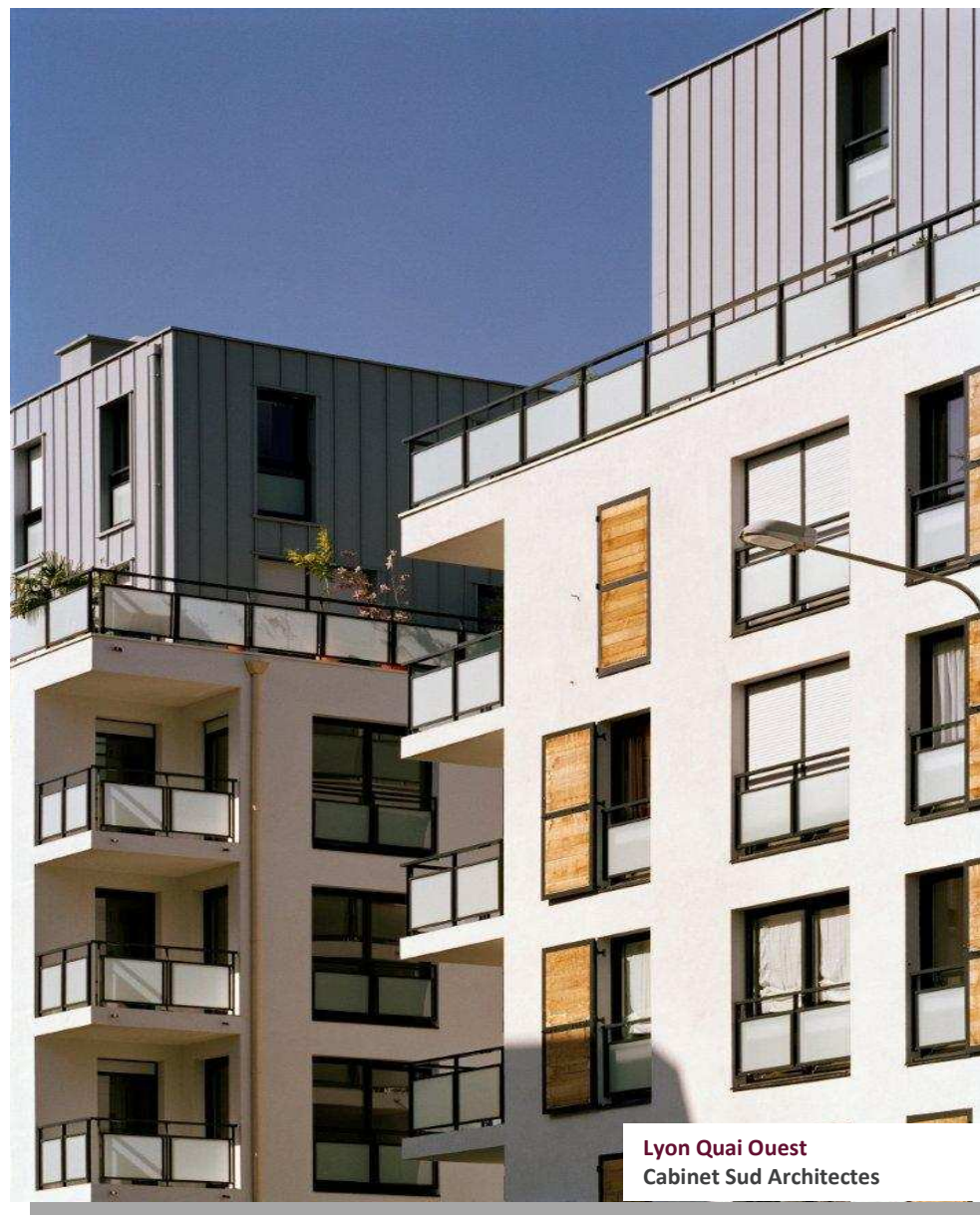


ACTIVITÉ



Sommaire

- 1 Introduction
Olivier Mitterrand
- 2 Éléments financiers
Paul-Antoine Lecocq
- 3 LNC dans ses marchés
Fabrice Desrez
Moïse Mitterrand
- 4 Conclusion
Olivier Mitterrand



1

Introduction

Olivier Mitterrand



LNC en 2012

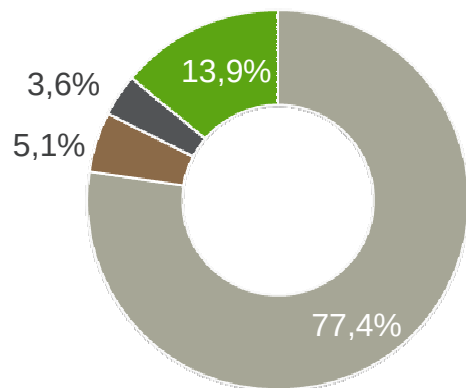
Renforcement de la France dans l'activité et le résultat du groupe

- Progression du chiffre d'affaires: 572 m€ + 9 % vs 2011
- Ralentissement de l'activité commerciale
 - Réservations: 568 m€ - 31% vs 2011
 - France: ralentissement limité à - 13% dans un marché national en net retrait
- Implantations étrangères
 - Zapf: importantes difficultés opérationnelles dans l'activité construction
 - Concept Bau : hausse de la contribution au résultat
 - Espagne: rentabilité confirmée des programmes à prix maîtrisé
- Résultat opérationnel impacté par les importantes difficultés de Zapf Bau
- Hausse du résultat net – PdG: 19,9 m€ + 31 % vs 2011
- Visibilité satisfaisante pour l'activité 2013
 - Carnet de commandes: 738 m€ - 6% vs 2011 soit 16 mois d'activité
 - Portefeuille foncier: 1 800 m€ + 25 % vs 2011 soit 3 ans d'activité

Dividende et répartition du capital

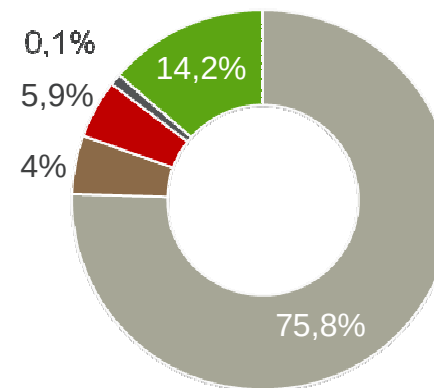
- Dividende 2012 : 0,60 € par action – Possibilité de paiement en actions
- Nombre d'actions au 31 décembre 2012 : 15 242 354
- Répartition du capital

31 décembre 2012



■ Premier Investissement
■ Autocontrôle
■ Premier SAS

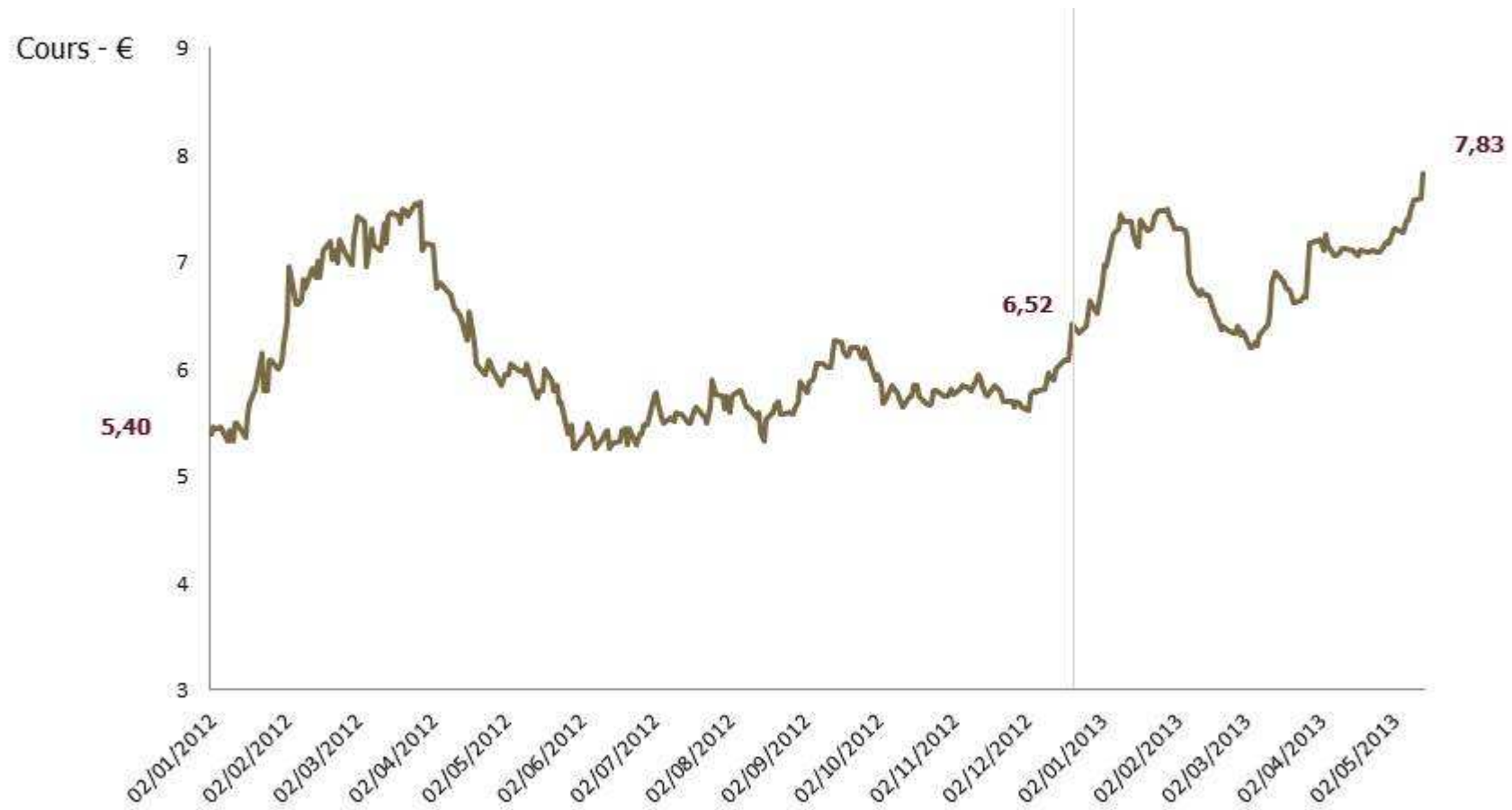
15 mai 2013



■ Salariés / Dirigeants / Ex dirigeants
■ Public

Evolution du cours de bourse

Du 31-12-2011 au 14 - 05 - 2013



2

Éléments financiers

Paul Antoine Lecocq



Chiffres clés 2012

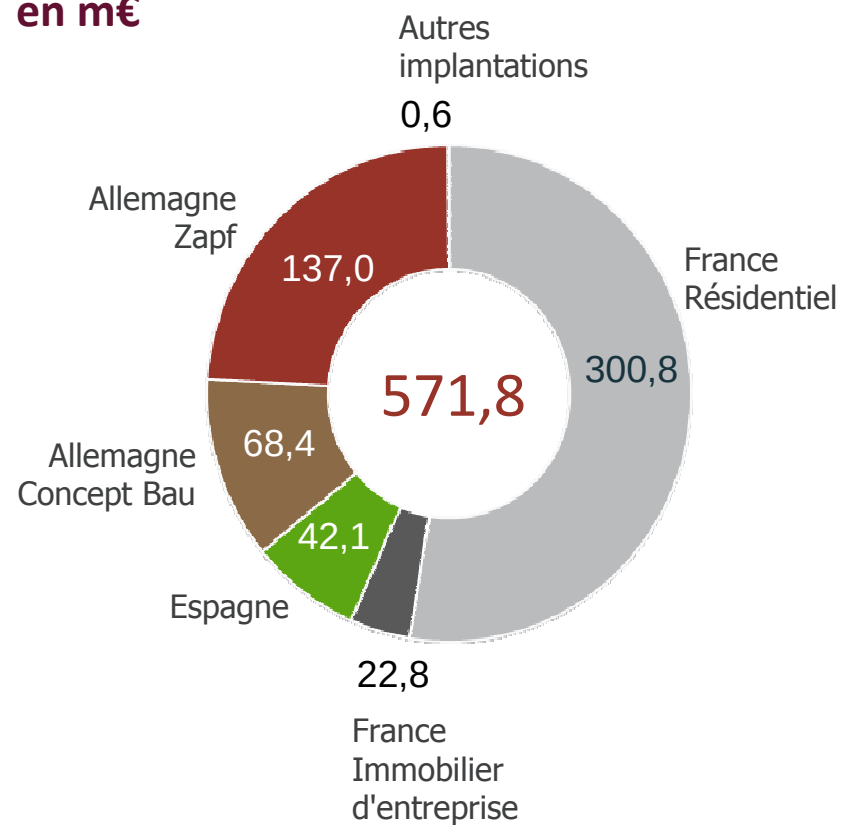
en m€	2012	2011
Chiffre d'affaires	571,8	524,1
Marge brute	127,5	128,7
<i>Taux de marge brute</i>	22,3%	24,6%
Résultat opérationnel courant	22,3	29,9
<i>Marge opérationnelle courante</i>	3,9%	5,7%
Résultat net part du groupe	19,9	15,1

en m€	31-12-2012	31-12-2011
BFR	223,9	161,0
Endettement net / Trésorerie nette	- 21,6	+ 29,3
Fonds propres consolidés	213,0	208,3

Chiffre d'affaires

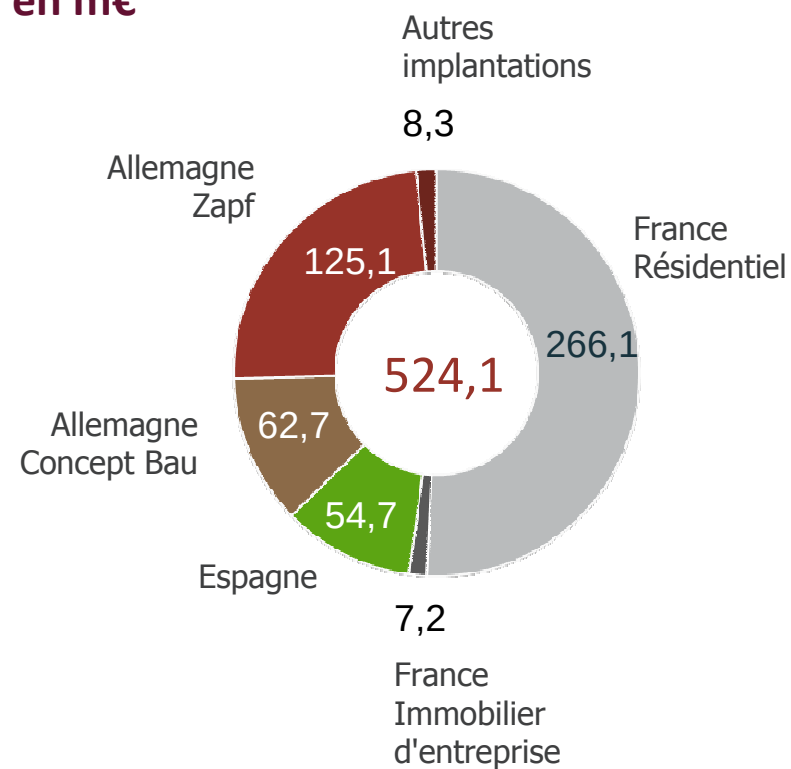
2012

en m€



2011

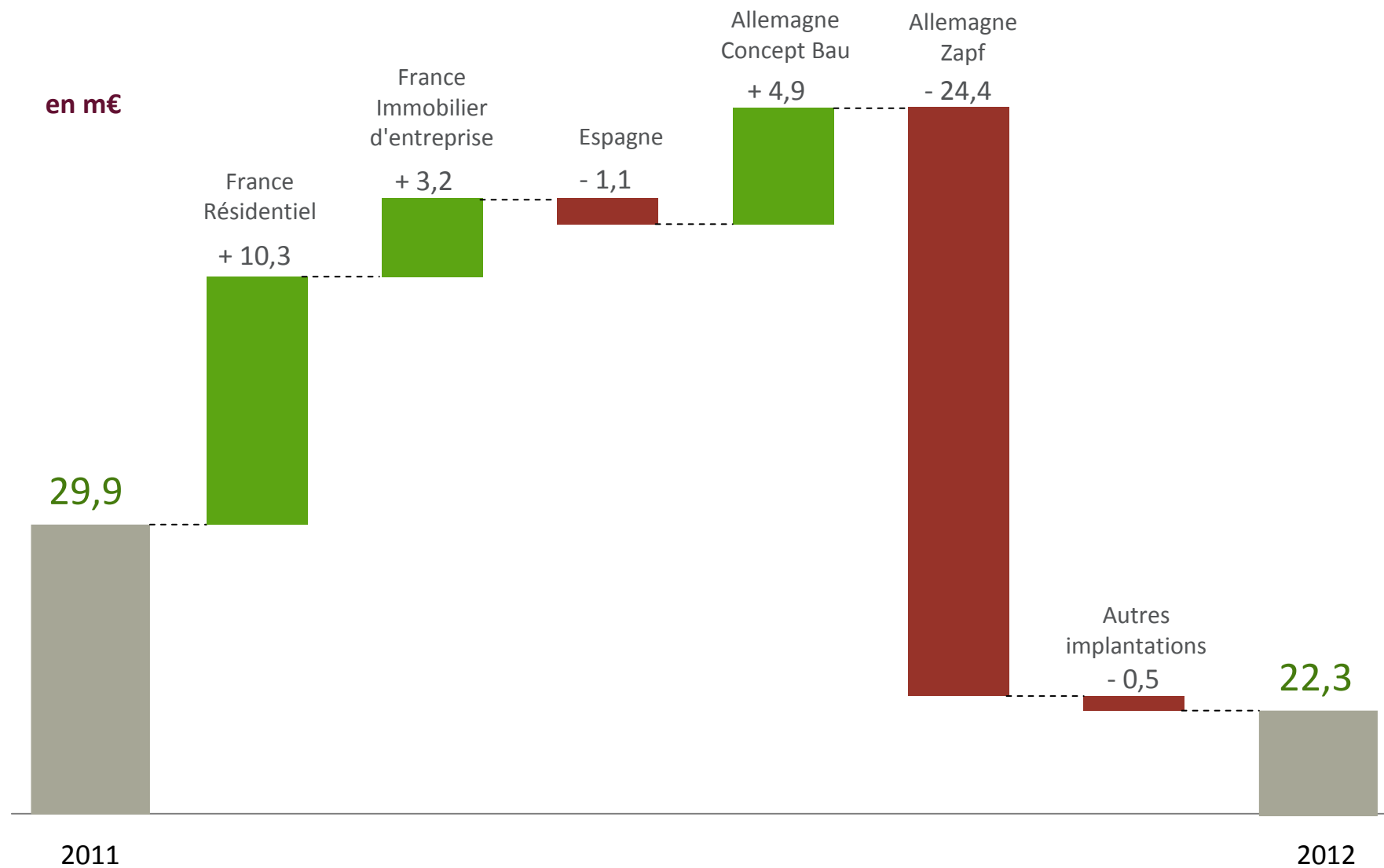
en m€



Analyse géographique de la rentabilité

	2012		2011		Variation
	en m€	% du CA	en m€	% du CA	en m€
Marge brute	127,5	22,3%	128,7	24,6%	-1,2
France Résidentiel	77,4	25,7%	63,1	23,7%	14,3
France Immobilier d'entreprise	6,3	27,6%	3,0	41,7%	3,3
Espagne	7,0	16,6%	7,9	14,4%	-0,9
Allemagne Concept Bau	16,0	23,4%	13,6	21,7%	2,4
Allemagne Zapf	20,6	15,0%	39,2	31,3%	-18,6
Autres implantations	0,2	33,3%	1,9	22,9%	-1,7
Résultat opérationnel courant	22,3	3,9%	29,9	5,7%	-7,6
France Résidentiel	25,4	8,4%	15,1	5,7%	10,3
France Immobilier d'entreprise	3,7	16,2%	0,5	6,9%	3,2
Espagne	3,9	9,2%	5,0	9,1%	-1,1
Allemagne Concept Bau	8,8	12,9%	3,9	6,2%	4,9
Allemagne Zapf	-18,7	-13,6%	5,7	4,6%	-24,4
Autres implantations	-0,8	NS	-0,3	-3,6%	-0,5

Evolution du résultat opérationnel courant

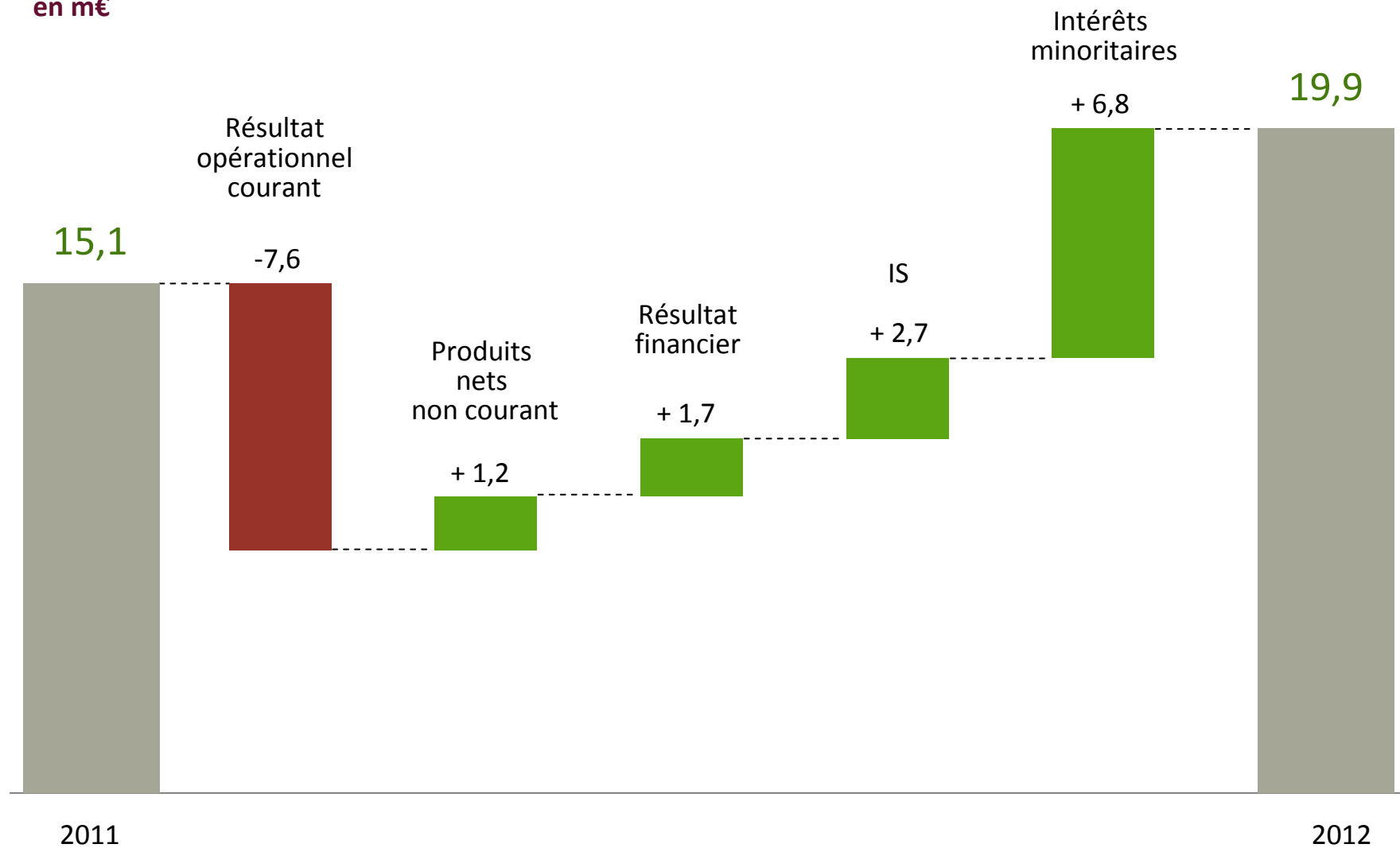


Analyse du coût de l'endettement

m€	2012	2011
Coût de l'endettement brut	3,2	5,5
Intérêts stockés (IAS 23)	3,4	2,9
Total intérêts payés	6,6	8,4
Endettement brut moyen	128	146
Taux sur endettement brut moyen	5,2%	5,8%
Euribor 3M moyen	0,6%	1,4%

Résultat net part du groupe

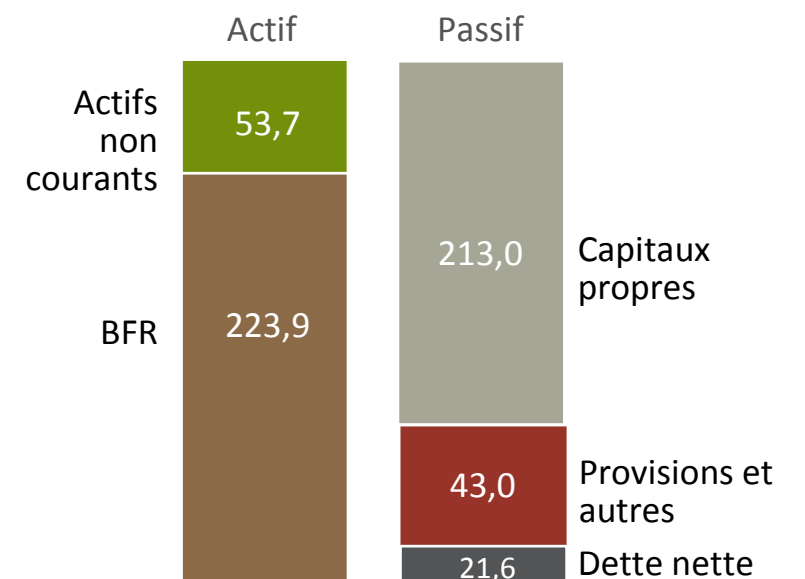
en m€



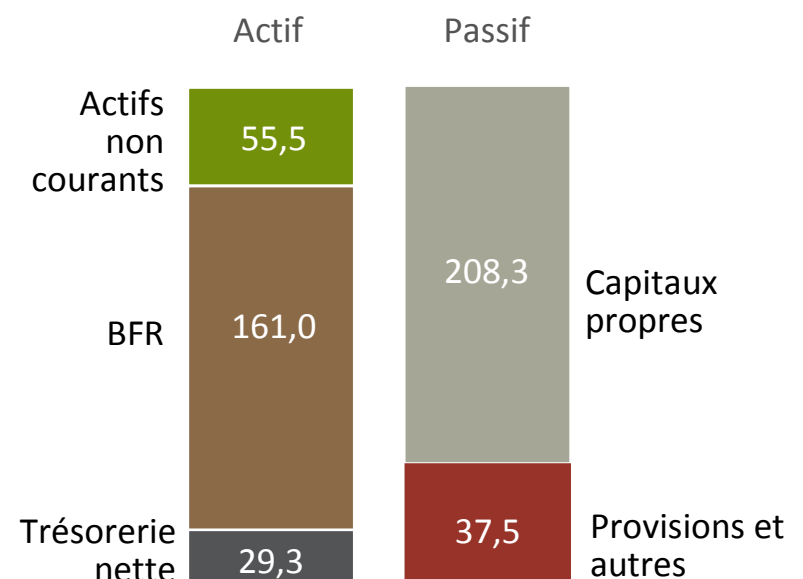
Bilan simplifié

en m€

Bilan au 31 décembre 2012



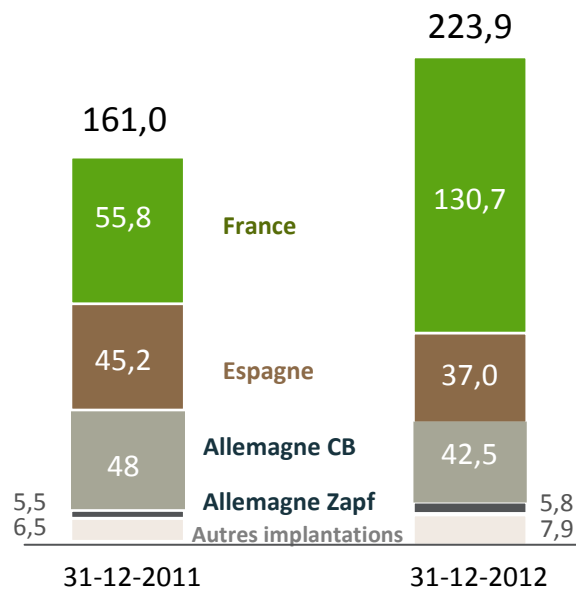
Bilan au 31 décembre 2011



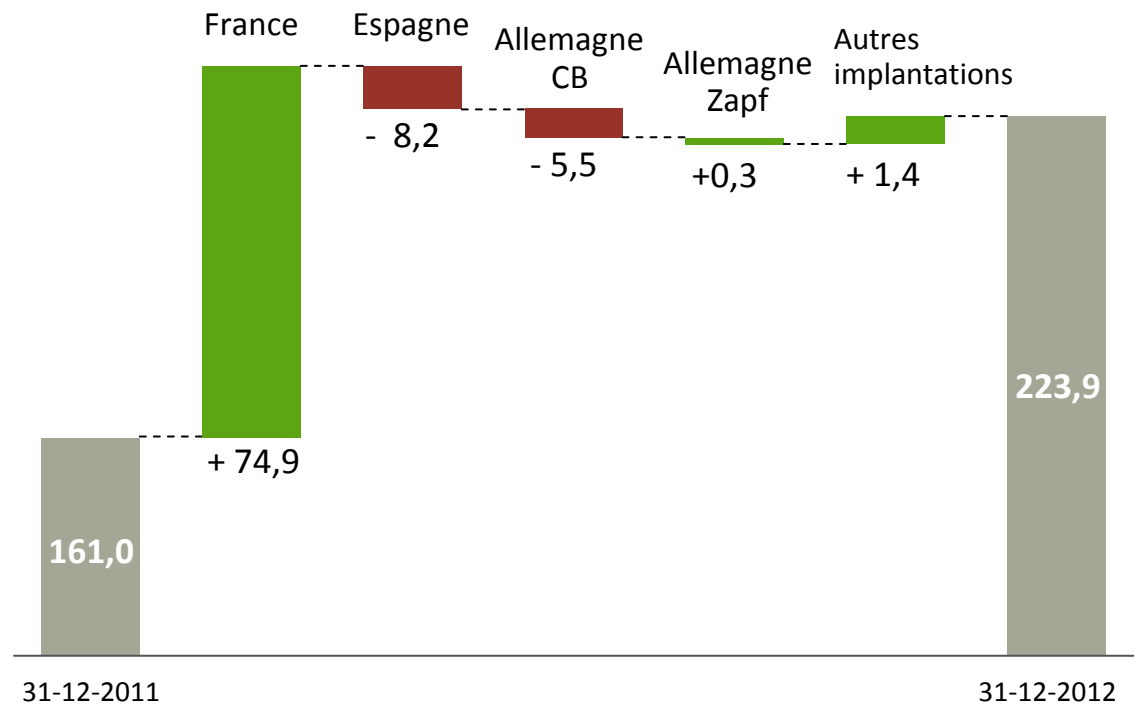
Besoin en fonds de roulement

en m€

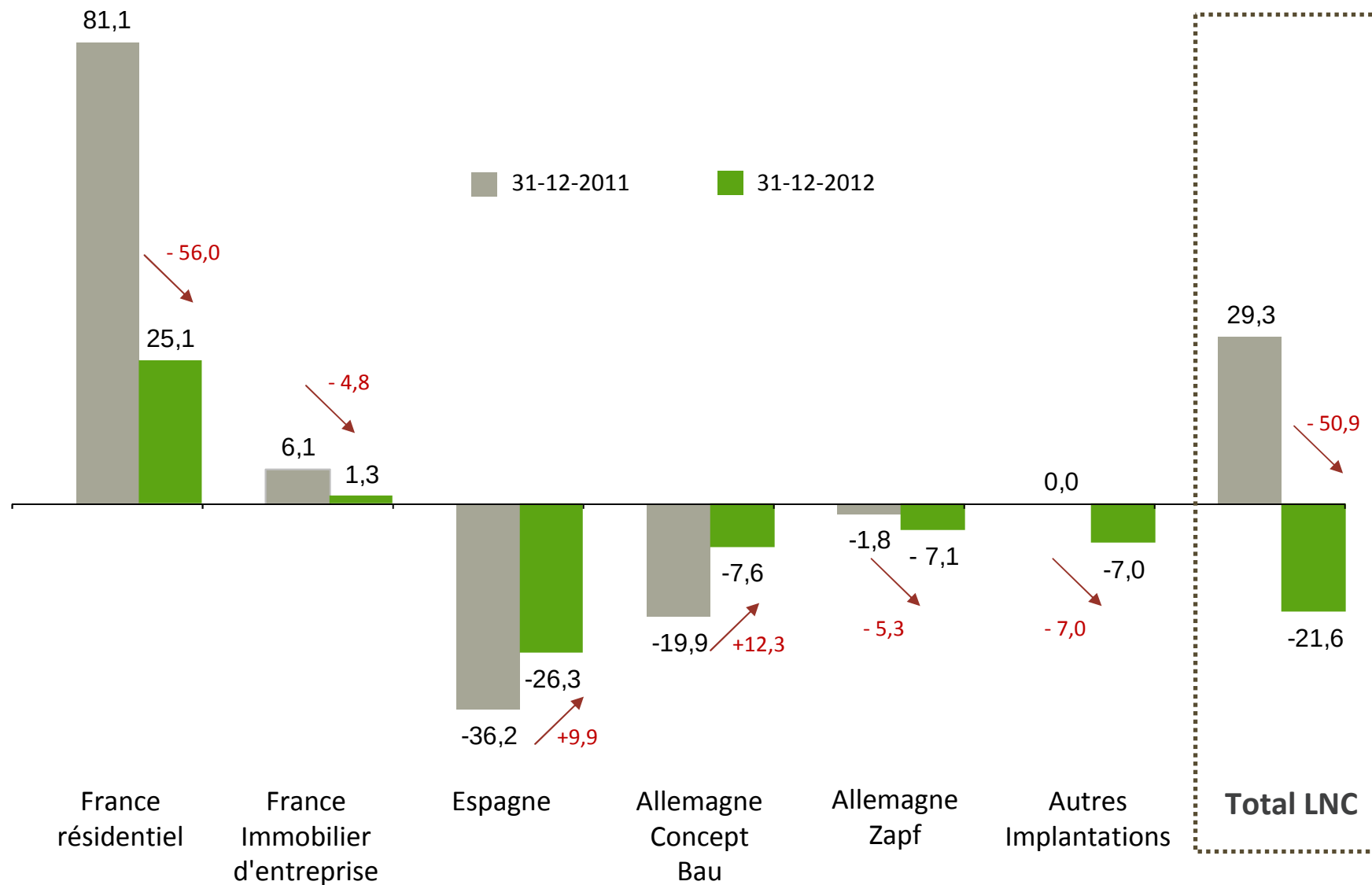
BFR par pays



Variation du BFR



Situation de trésorerie par pays



Structure financière

En millions d'euros	31-12-2012	31-12-2011	Variation
Dettes financières non courantes	-89,1	-71,1	-18,0
Dettes financières courantes	-64,5	-63,3	-1,2
- Retraitement apports promoteurs	18,0	12,1	5,9
Endettement brut	-135,6	-122,3	-13,3
Trésorerie	114,0	151,6	-37,6
Dette nette / Trésorerie nette	- 21,6	+29,3	- 50,9
Capitaux propres consolidés	213,0	208,3	4,7
Endettement net / Capitaux propres conso	10%	ns	

Fonds propres consolidés au 31/12/2012	m€	%
France	178,4	84%
Espagne	5,4	3%
Allemagne - Concept Bau	33,4	16%
Allemagne - ZAPF	8,0	4%
Portugal- Pologne-Indonésie	-12,2	-6%

3

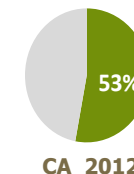
LNC dans ses marchés

*Fabrice Desrez
Moïse Mitterrand*



LNC en France

Résidentiel – Performance commerciale satisfaisante



- Ralentissement commercial limité dans un marché en baisse de 28%
 - Réservations: 438 m€ vs 505m€ en 2011 -13%
 - 1 872 logements vendus vs 2 247 logements en 2011 -17 %
- Offre plus importante à la vente
 - 66 programmes en cours de commercialisation au 31-12-2012 vs 57 programmes au 31-12-2011
- Adaptation de l'offre à la nouvelle donne du marché
- Ralentissement de la fréquentation des bureaux de vente et des rythmes de réservations

Trappes Les Terrasses de Neauphle

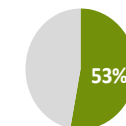


118 appartements
Mise en vente: novembre 2011
Nombre de réservations: 107
2760 €/m² parking inclus

Architecte: Architectonia - Hugues Jirou

LNC en France

Résidentiel - Offre

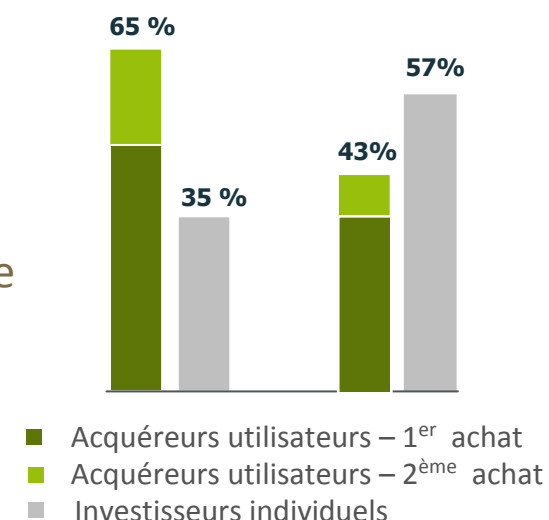


CA 2012

- **Changement de profil de la clientèle**
 - Nette prépondérance des acquéreurs utilisateurs: 65 % vs 43%
 - Primo accession : 36 % ⇨ 50 %
 - Second achat: 7% ⇨ 15%
- **Adéquation entre solvabilité des ménages et offre à la vente**
 - Prix moyen 2 pièces: 142 000€
 - Prix moyen 3 pièces: 175 000€
 - Prix moyen 4 pièces: 212 000€

2012

2011



Stains Cœur de Ville



102 appartements
Mise en vente: octobre 2012
Nbre de réservations: 41
2730 €/m² parking inclus

Architecte: Agence Miltat

Marseille La Sérane Les Bastides Borély

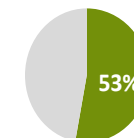


50 appartements
Mise en vente: mars 2012
Nbre de réservations: 20
5500 €/m² parking inclus

Architecte: Manevalla et Logaro

LNC en France

Résidentiel – Développement



CA 2012

- Développement de logements à prix plus abordables
- Portefeuille foncier en hausse: 1 332 m€ + 22 % vs 31-12-2011
 - 6 536 logements au 31-12-2012 vs 5 497 logements au 31-12-2011
 - 84 % du portefeuille foncier résidentiel du groupe
- Tendances du marché au 1^{er} trimestre 2013

Villiers le Bel Avenue des Erables



Architecte : Atelier Arago

82 appartements

Mise en vente: décembre 2012

Nbre de réservations: 24

2903 €/m² parking inclus

22

Villefranche-sur-mer Royal Bay



Architecte : Renaud d'Hautesserre

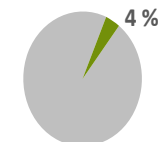
53 appartements + 22 logements sociaux

Mise en vente: juin 2013

10 800 €/m² parking inclus

LNC en France

Immobilier d'entreprise



CA 2012

- **Boulogne - 92 : poursuite du chantier**
 - Bureaux - 7 000 m²
 - Livraison programmée pour fin 2013

- **Des projets en lancement**
 - Montrouge White – 92 24 500 m²
En association avec AG Real Estate
 - Châtenay-Malabry Trisalys – 92 10 000 m²
Lancement 1^{ère} tranche : 3 500 m²
 - Montrouge Dialog – 92 et Champs sur Marne -77:
Promesses signées

- **Importants projets à l'étude**
 - Achères Osmose – 78 et Bagnolet - 93

- **Portefeuille foncier**
 - 220 m€ vs 140m€ au 31 décembre 2011 + 57%
 - 12 % du portefeuille foncier du groupe

Montrouge White



Architectes: Emmanuel Combarel et Dominique Marrec

LNC en Allemagne: Concept Bau

Doublement de la marge opérationnelle



- Chiffre d'affaires en hausse : 68,4 m€ + 9% vs 2011
 - 149 logement livrés en 2012
 - Appartements haut de gamme
 - Cosimastrasse : livraison de 53 appartements au T4
- Moindre offre à la vente en 2012
 - 8 programmes en cours de commercialisation vs 11 en 2011
 - Réservations: 133 logements vs 274 logements en 2011
- Doublement du portefeuille foncier
 - Recentrage effectif sur Munich
 - 409 logements au 31-12-2012 vs 260 au 31-12-2011

Münich Isar Tor



Allmann Sattler Wappner Architekten
Alexandra Wagner

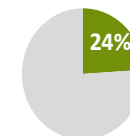
Münich Olching



Reinhart Architekten

LNC en Allemagne: Zapf

Pertes de la branche Construction



CA 2012

ZAPF BAU: DIFFICULTÉS OPÉRATIONNELLES PLUS IMPORTANTES QU'INITIALEMENT IDENTIFIÉES

- Importants dépassements des coûts de construction et des délais dans les petits collectifs mais aussi dans les maisons groupées préfabriquées
- Mise en œuvre d'un plan d'actions de redressement au 2^{ème} semestre 2012
 - Nouveau management et mise en place d'un plan social
 - Audit technique approfondi : analyse des budgets programme par programme
 - Redimensionnement de l'activité: suspension des prises de commande au 2^{ème} semestre
- Chute significative de la rentabilité opérationnelle
 - 233 logements livrés vs 313 logements en 2011
 - 165 logements vendus en 2012 vs 401 logements en 2011
 - Perte opérationnelle: - 21 m€

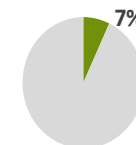
GARAGES PRÉFABRIQUÉS: ACTIVITÉ EN HAUSSE

- Leader du marché allemand : 20 % des garages préfabriqués
- 16 469 unités livrées en 2012 + 8 % vs 2011
- Rentabilité préservée



LNC en Espagne

Bonne performance dans un environnement très dégradé



CA 2012

- Chiffre d'affaires : 42,1 m€
 - 238 logements livrés

- Succès commercial des appartements à prix maîtrisés
 - Réservations: 52 m€ + 18% vs 2011
 - 295 appartements réservés en 2012
 - Carnet de commandes: 62 m€ + 13% vs 31-12-2011

- Diminution continue de l'endettement et du nombre de logements achevés invendus
 - 19 logements au 31-12-2012 vs 46 au 31-12-2011
 - Dépréciation des terrains gelés: - 1,7 m€

Barcelone Hospitalet II



Architectes: Arata Isozaki & Asociados España y SOB

Madrid Las Rosas



Architectes: cabinet Paramos



1^{er} trimestre 2013

Chiffres clés groupe

en m€	T1 2013	T1 2012	Variation
Chiffre d'affaires (HT)	112,2	81,0	+ 39 %
Réservations (TTC)	135	158	- 15 %

en m€	31-03-2013	31-12-2012	Variation
Carnet de commandes (HT)	757	738	+ 3 %
Portefeuille foncier (HT)	1 762	1 800	- 2 %

- Chiffre d'affaires : + 39% vs T1 2012
- Ralentissement de l'activité commerciale : réservations en recul de 15% vs T1 2012
- Stabilité du carnet de commandes et du portefeuille foncier

4

Conclusion

Olivier Mitterrand



Puteaux – Bas Roger
Architecte: Lionel de Segonzac

Conclusion

Adaptation au marché en 2013

- France: rétablissement de la rentabilité
 - France: 86 % du portefeuille foncier LNC au 31 décembre 2012
 - Implantation dans les agglomérations françaises à fort potentiel
- Immobilier d'entreprise: lancement de 2 programmes
- Carnet de commandes équivalent à 16 mois d'activité
- Zapf : priorité à l'assainissement de Zapf Bau en 2013
- Solidité de la structure financière
- Evolution de la gouvernance

Assemblée Générale Mixte Des Actionnaires

Vendredi 24 mai 2013



Rapports des Commissaires Aux Comptes



Rapports des commissaires aux comptes

- **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**
 - Certification sans réserve ni observation au 31 décembre 2012.
 - La justification de nos appréciations a porté sur l'établissement des comptes de la filiale Premier España basé sur l'hypothèse de continuité d'exploitation, sur la méthode de reconnaissance des impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables, et sur les modalités de détermination de reconnaissance du revenu et de la marge des contrats de construction de promotion immobilière.
- **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**
 - Certification sans réserve ni observation au 31 décembre 2012.
 - La justification de nos appréciations a porté sur les modalités d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

■ Conventions de prêts avec la société ZAPF

- Dans le cadre du renforcement des fonds propres de la société ZAPF GmbH, le conseil de surveillance du 11 mai 2012 a autorisé l'apport en « capital réserves » du prêt d'associé détenu par votre société. Cet apport a été réalisé sous la forme d'abandons de créances assortis de clauses de retour à meilleure fortune en novembre et décembre 2012.

Ainsi, une charge globale d'un montant de 2.953 k€ a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 à ce titre.

- Ce prêt d'associé d'un montant initial de 6.281 k€ était rémunéré au taux de 10 % depuis le 1er janvier 2009. Le conseil de surveillance du 24 juillet 2012 a autorisé la réduction du taux d'intérêt applicable à ce prêt. Le taux de rémunération a été ramené à EURIBOR trois mois plus 300 points de base, avec effet rétroactif pour les intérêts non encore réglés.

A la suite de la modification des conditions de rémunération de ce prêt d'associés, les intérêts financiers nets pris en charge à ce titre par votre société se sont élevés à 736 k€ au titre de l'exercice 2012.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

- Conventions de prêts avec la société ZAPF
 - Le conseil de surveillance du 24 juillet 2012 a également autorisé la réduction du taux d'intérêt applicable au prêt mezzanine d'un montant initial de 7.500 k€ octroyé à la société ZAPF GmbH au cours de l'exercice 2006, remboursé pour moitié en novembre 2007 et qui était rémunéré au taux de 10 % l'an. Ce taux de rémunération a été ramené à EURIBOR trois mois plus 300 points de base, avec un effet rétroactif pour les intérêts non encore réglés à cette date.
- A la suite de la modification des conditions de rémunération du prêt mezzanine, les intérêts facturés par votre société, après application de cette réduction de taux, se sont élevés à 204 k€ pour l'exercice 2012.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

▪ Conventions de prêts avec la société ZAPF

- Dans le cadre du financement des activités de la société ZAPF GmbH pour l'exercice 2013, le conseil de surveillance du 12 mars 2013 a autorisé la mise en place d'un nouveau un prêt sans garantie d'un montant maximal de 10.000 k€, rémunéré au taux EURIBOR trois mois plus 300 points de base, pour une durée indéterminée et remboursable par anticipation.
- Dans le cadre du financement de l'exploitation de la société ZAPF au cours de l'exercice 2012, le conseil de surveillance du 23 mars 2012 a autorisé un prêt sans garantie d'un montant de 4.500 k€, rémunéré au taux EURIBOR 3 mois plus 300 points de base, pour une durée indéterminée et remboursable par anticipation. Par ailleurs, suite aux importantes difficultés opérationnelles de l'activité Bau de la société ZAPF GmbH, votre société a dû financer les pertes d'exploitation de sa filiale au cours de l'exercice 2012.

Ainsi, l'avance de trésorerie consentie à la société ZAPF GmbH s'élève à 12.000 k€ au 31 décembre 2012. Les intérêts financiers facturés par votre société au titre de ces concours financiers se sont élevés à 225 k€ sur l'exercice 2012.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

■ Conventions avec la société Premier Investissement

- Convention de management conclue entre la société LNC et sa société-mère, Premier Investissement. Une charge d'un montant de 1.251 k€ a été comptabilisée au titre de cette convention en 2012. Le budget retenu pour l'exercice 2013 dans le cadre de l'application de cette convention a été fixé à un montant de 1.200 k€.
- Acquisition des parts de la société Premier SAS, détentrice des 533.250 actions d'autocontrôle de votre société représentant 3,50 % du capital de votre société, par la société Premier Investissement. La société Premier SAS est une société filiale à hauteur de 99,98 % de la société Apex dont le capital est détenu à 100 % par votre société. Cette acquisition serait réalisée dans le cadre du projet d'association du management de votre société à ses performances.
Cette transaction serait réalisée en valorisant les actions de la société Premier SAS en se fondant sur une valeur de marché de sa participation dans votre société, soit sur la base du cours de l'action de votre société au jour de la cession, et avec la mise en place d'une garantie de passif au profit de la société Premier Investissement relative aux contentieux encore actifs sur le programme immobilier de Breuillet réalisé par la société Premier SAS.
Ce projet de cession, présenté à l'Autorité des marchés financiers qui n'a émis aucune observation particulière, a été autorisé par le conseil de surveillance du 9 novembre 2012. A la date d'établissement de notre rapport cette cession n'est pas intervenue.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

- **Convention de portage avec la société Les Nouveaux Constructeurs Investissement**
 - Engagement de rachat par la société LNC des titres de la société CONCEPT BAU et du compte-courant acquis par la société LNCI, moyennant un prix correspondant au prix d'acquisition majoré d'un intérêt de portage calculé au taux de 10 % l'an. Cette convention de portage avait été prorogée jusqu'au 31 décembre 2012.
 - Le conseil de surveillance du 21 septembre 2012 a autorisé la résiliation de cette convention de portage qui a cessé de produire ses effets à compter du 21 septembre 2012, étant précisé que les sommes versées par votre société en exécution de ladite convention jusqu'à la date d'effet de la résiliation restent acquises à la société LNCI.
 - Les charges enregistrées au titre de l'exercice 2012 jusqu'à la date d'effet de la résiliation de la convention se sont élevées à 579 k€.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

■ Conventions de prestations de services

- Conventions de prestations de services en matière juridique, administrative, financière et commerciale conclues par la société LNC avec certaines de ses filiales françaises et étrangères et sa société mère Premier Investissement. Le total des prestations de services facturées pour l'exercice 2012 s'élève à 518 k€. Le montant de la rémunération qui sera versée à votre société au titre de ces prestations pour l'exercice 2013 a été fixé à 518 k€.

► Autres conventions

- Le conseil de surveillance du 23 mars 2013 a autorisé la reconduction de la convention de licence de marque LNC Financement conclue avec la société A2L France qui prévoit l'absence de rémunération de la licence permettant à la société A2L France d'utiliser la marque LNC Financement.
- Convention de sous-location avec la société LNC Entreprise. Le bail porte sur des locaux situés au 49ème étage de la Tour Montparnasse. Le conseil de surveillance du 22 mars 2013 a autorisé la reconduction de cette convention pour l'année 2013. Pour l'exercice 2012, les produits liés à ce bail de sous-location se sont élevés à 90 k€ au titre du loyer et à 38 k€ au titre des charges locatives.
- Contrat de prestations de services avec la société Apartia, prestataire informatique. Le conseil de surveillance du 21 septembre 2012 a autorisé la reconduction de cette convention pour l'année 2013. Les honoraires facturés en 2012 s'élèvent à 565 k€.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale, ayant eu un effet au cours de l'exercice

■ Conventions de trésorerie

- Conventions de trésorerie conclues par la société LNC avec certaines de ses filiales françaises et étrangères ainsi qu'avec sa société mère, Premier Investissement. Le montant net des produits financiers comptabilisés sur l'exercice 2012 au titre de ces conventions s'élève à 142 k€.

■ Conventions avec la société Premier Investissement

- Convention de sous-location avec la société Premier Investissement. Le bail porte sur des locaux situés au 49ème étage de la Tour Montparnasse. Les loyers perçus à ce titre en 2012 se sont élevés à 29 k€ et les charges locatives à 13 K€.

■ Conventions de prêts avec la société ZAPF

- Dans le cadre du financement de la reprise des actifs de la société Estelit par la société ZAPF GmbH, octroi d'un prêt sans garantie d'un montant de 2.500 k€, rémunéré au taux EURIBOR trois mois plus 300 points de base, d'une durée de trois ans et remboursable par anticipation. Les intérêts financiers facturés par votre société au titre de l'exercice 2012 se sont élevés à 90 k€.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale, ayant eu un effet au cours de l'exercice

■ Convention avec la société LNC de Inversiones

- Conversion en prêt participatif d'une quote-part d'un montant de 1.225 k€ du compte courant détenu par votre société sur la société LNC de Inversiones. Ce prêt participatif a été consenti pour une période de trois ans, renouvelable tacitement, et son remboursement est subordonné à la réalisation effective de bénéfices suffisants par la société LNC de Inversiones. Il porte intérêt au taux EURIBOR 3 mois. Les intérêts financiers facturés par votre société au titre de l'exercice 2012, en application de cette convention, s'élèvent à 8 k€.

■ Convention avec la société AXCI

- Convention conclue avec la société AXCI gérée par Monsieur Henri Guitelmacher, membre du Conseil de Surveillance, dans le cadre de l'acquisition de la société Dominium en 2010.
- Cette convention prévoit la possibilité pour la société AXCI de participer à hauteur de 10 % dans une ou deux opérations de promotion immobilière réalisées par la société Dominium et de percevoir des honoraires de montage (0.5 % du CA prévisionnel) dans le cadre de ces opérations.
- Les honoraires facturés au cours de l'exercice 2012 par la société AXCI au titre de cette convention se sont élevés à 50 k€.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale, ayant eu un effet au cours de l'exercice

■ Conventions diverses

- Prise en charge des contrats d'assurance vie au profit du président du Directoire. La charge de l'exercice s'élève à 0,5 k€.
- Missions complémentaires confiées à un membre du conseil de surveillance dans le cadre du suivi de l'activité des filiales indonésiennes et de la société ZAPF. Les honoraires facturés au titre de ces diverses missions s'élèvent à 136 k€.
- Rémunération des membres du Conseil de surveillance pour leur participation aux travaux des comités d'audit et des rémunérations. Les rémunérations versées à ce titre en 2012 s'élèvent à 28 k€.

Rapports des commissaires aux comptes

- Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil de surveillance
 - Aucune observation sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Rapports des commissaires aux comptes

- Rapports des commissaires aux comptes sur les délégations au directoire des opérations de capital

Réduction de capital par annulation d'actions achetées	16ème résolution
Emission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec et sans DPS	17ème à 20ème résolutions
Emission de titres de capital ou valeurs mobilières réservée aux salariés	22ème résolution
Ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel	23ème résolution
Attribution d'actions gratuites au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux	24ème résolution

- Ces opérations s'inscrivent dans les conditions prévues par le Code de Commerce ; certains éléments, liés notamment aux modalités de détermination du prix des émissions, devront être justifiés par le directoire.
- Nous serons amenés à établir des rapports complémentaires, le cas échéant, lors de l'usage de ces différentes autorisations par le directoire.
- Le montant nominal maximum des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées en vertu des délégations et autorisations conférées par les différentes résolutions est fixé à 15 M€ (représentant 99% du capital social au 31 décembre 2012) dans la 25ème résolution.

Assemblée Générale Mixte Des Actionnaires

Vendredi 24 mai 2013



Vote des résolutions



Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2012
- Approbation du rapport de gestion
- Quitus aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes

Assemblée Générale Ordinaire

Deuxième résolution

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2012

Assemblée Générale Ordinaire

Troisième résolution

▪ Résultat de l'exercice	27.801.094,48 €
○ Report à nouveau	0,00 €
○ Déduction faite de la dotation de la réserve légale	0,00 €
▪ Total à affecter	27.801.094,48 €
▪ Distribution de 0,60 € par action	9.145.412,40 €
▪ Option de paiement en actions à exercer du 30 mai au 14 juin au prix d'émission de 6,23 € par action	
▪ Imputation sur le poste « Autres Réserves »	18.656.282,08 €

Assemblée Générale Ordinaire

Quatrième résolution

- Approbation de deux conventions relevant de l'article L.225-86 du Code de commerce conclues directement avec Premier Investissement :
 - poursuite de la convention de prestation de services en cours entre Premier Investissement et LNC SA depuis 2002
 - poursuite de la convention de management en cours entre Premier Investissement et LNC SA depuis 2006

Assemblée Générale Ordinaire

Cinquième résolution

- Approbation d'une convention relevant de l'article L.225-86 du Code de commerce conclue directement avec Premier Investissement :
 - cession à Premier Investissement de la totalité des parts sociales de la société Premier SAS détenue indirectement à 100 % par LNC SA

Assemblée Générale Ordinaire

Sixième résolution

- Approbation d'une convention relevant de l'article L.225-86 du Code de commerce conclue indirectement avec Premier Investissement :
 - poursuite de la convention de licence des marques « LNC Financement », « CFH Financement », « Dominium Financement » et « Cabrita Financement » à la société A2L France

Assemblée Générale Ordinaire

Septième résolution

- Approbation des conventions relevant de l'article L.225-86 et suivants du Code de commerce, hors les conventions objets des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} résolutions

Assemblée Générale Ordinaire

Huitième résolution

- Changements afférents à la composition du Directoire de la société :
 - démission d'Olivier Mitterrand de son mandat de Président du Directoire
 - nomination de Moïse Mitterrand en qualité de nouveau Président du Directoire

Assemblée Générale Ordinaire

Neuvième résolution

- Changements afférents à la composition du Conseil de Surveillance de la société :
 - démission de **Louis-David Mitterrand** de son mandat de membre du Conseil de Surveillance

Assemblée Générale Ordinaire

Dixième résolution

- Renouvellement du mandat de Gérard Margiocchi

En qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Assemblée Générale Ordinaire

Onzième résolution

- Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance

Nomination d'**Olivier Mitterrand** en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Assemblée Générale Ordinaire

Douzième résolution

- Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance

Nomination de **Premier Investissement** en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Assemblée Générale Ordinaire

Treizième résolution

- Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance

Nomination de **Geneviève Vaudelin-Martin** en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Assemblée Générale Ordinaire

Quatorzième résolution

- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Martin, démissionnaire

Nomination de **Philippe Broichot** en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour la durée du mandat des Commissaires aux Comptes titulaires restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Assemblée Générale Ordinaire

Quinzième résolution

- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de permettre à la société d'opérer sur ses propres actions
 - Nombre maximum d'actions : 10 % du capital social
 - Prix maximal d'achat par action : 20 euros
 - Montant maximal alloué : 35 millions d'euros
 - Expiration : Assemblée Générale comptes 2013 et au plus tard 18 mois à compter de la présente Assemblée

Assemblée Générale Extraordinaire

Seizième résolution

- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulations d'actions
 - Limite : 10 % du capital social par période de 24 mois
 - Expiration : Assemblée Générale comptes 2013 et au plus tard 18 mois à compter de la présente Assemblée

Assemblée Générale Extraordinaire

Dix-Septième résolution

- Délégation de compétence au Directoire pour décider l'augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription
 - Montant limite des augmentations de capital : 15.000.000 €
 - Montant limite des titres de créances : 100.000.000 €
 - Expiration : AG comptes 2013 et au plus tard 18 mois à compter de la présente Assemblée

Assemblée Générale Extraordinaire

Dix-Huitième résolution

- Délégation de compétence au Directoire pour décider l'augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription
 - Montant limite des augmentations de capital : 15.000.000 €
 - Montant limite des titres de créances : 100.000.000 €
 - Expiration : AG comptes 2013 et au plus tard 18 mois à compter de la présente Assemblée

Assemblée Générale Extraordinaire

Dix-Neuvième résolution

- Délégation de compétence à donner au Directoire pour décider l'augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé visé à l'article L411-2-II du Code monétaire et financier
 - Dans la limite de 20 % du capital social par an au moment de l'émission
 - Montant limite des titres de créances : 100.000.000 €
 - Expiration : AG comptes 2013 et au plus tard 18 mois à compter de la présente Assemblée

Assemblée Générale Extraordinaire

Vingtième résolution

- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'augmenter le nombre des titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription dans la limite des plafonds fixés aux 17^{ème} et 18^{ème} résolutions
 - Dans la limite de 15 % de l'émission initiale
 - Expiration : AG comptes 2013 et au plus tard 18 mois à compter de la présente Assemblée

Assemblée Générale Extraordinaire

Vingt-et-Unième résolution

- Autorisation à donner au Directoire pour décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices et autres
 - Montant limite des augmentations de capital : 5.000.000 €
 - Expiration : AG comptes 2013 et au plus tard 18 mois à compter de la présente Assemblée

Assemblée Générale Extraordinaire

Vingt-Deuxième résolution

- Délégation de compétence à donner au Directoire pour décider l'augmentation du capital social en faveur des salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise et des salariés étrangers avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers
 - Montant limite des augmentations de capital : 1.500.000 €
 - Expiration : AG comptes 2013 et au plus tard 18 mois à compter de la présente Assemblée

Assemblée Générale Extraordinaire

Vingt-Troisième résolution

- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société
 - Montant limite d'option : 400.000 €
 - Expiration : AG comptes 2013 et au plus tard 18 mois à compter de la présente Assemblée

Assemblée Générale Extraordinaire

Vingt-Quatrième résolution

- Délégation de pouvoir au Directoire à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions
 - Montant limite : 10 % du capital social
 - Expiration : AG comptes 2013 et au plus tard 18 mois à compter de la présente Assemblée

Assemblée Générale Extraordinaire

Vingt-Cinquième résolution

- Fixation d'un plafond global de délégation
 - 15.000.000 €

Assemblée Générale Extraordinaire

Vingt-Sixième résolution

- Pouvoirs pour les formalités

Assemblée Générale Mixte Des Actionnaires

Vendredi 24 mai 2013

